

## **Rapport n°11**

### **Accunsentu per una convenzione tripartita è plurianninca cù l'associu u Rezo 2025-2027**

Approbation d'une convention pluriannuelle et pluripartite d'objectifs et de soutien à l'association « le Rezo » 2025-2027

L'association « le Rézo » a été créée en octobre 2008 afin de constituer un réseau de repérage, d'aide au développement et à la diffusion des créateurs de musique résidant en Corse et œuvrant dans le domaine des musiques dites « actuelles ». Son objet est de fédérer les acteurs du secteur musical du territoire pour devenir à terme un relais de la création musicale insulaire actuelle au niveau national et international, et ainsi contribuer à son rayonnement.

L'association est composée de cinq structures membres : l'association « Aghja », qui gère la salle de spectacle du même nom située à Aiacciu, l'association « Tavagna Club » qui gère la salle de spectacle à Talasani et organise le festival « Settembrinu di Tavagna », l'association « La Fontaine » qui gère l'école de musique et la radio du même nom à Aiacciu, l'association « Antenne Corse du Printemps de Bourges », relais du tremplin « Les Inouïs du Printemps de Bourges », et le Centre national de création musicale Voce situé à Pigna.

Ces structures s'accordent sur le constat suivant : la pratique musicale en Corse, qu'elle soit professionnelle ou amateur, pâtit de nombreux obstacles, dont notamment, un manque d'entourage professionnel sur le territoire (pas ou peu de managers, administrateurs, tourneurs, bookers, attachés de presse...), un manque de lieux de diffusions accessibles aux artistes émergents, un manque d'espaces de rencontres pour les musiciens émergents hors circuit institutionnel, un manque de lieux de création pour l'émergence de nouveaux projets, un besoin d'intérêt et de conseils de la part de musiciens qui souhaiteraient être aiguillés dans une direction adaptée à leur projet, une difficulté pour les artistes à mettre en place une stratégie de développement de projet à moyen et long terme, et un manque de visibilité et d'audience liées à des difficultés de communication et de diffusion hors du territoire.

L'association le Rézo entend, face à cette situation, se positionner comme une structure pivot pour les musiques actuelles sur le territoire avec pour mission de repérer, fédérer et faire rayonner cette création musicale actuelle au niveau national et international.

Considérant l'adéquation du projet de l'association avec les projets culturels de la Collectivité de Corse et de la Ville de Bastia, il a été décidé de conclure à l'adoption d'une convention d'objectifs et de soutien aux activités de l'association « le Rezo » pour la période 2025-2027.

Des programmes annuels viendront fixer plus précisément les actions de l'association.

**En conséquence, il est proposé :**

- D'approuver la convention pluriannuelle et multipartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association le Rezo entre la Ville de Bastia, la Collectivité de Corse et l'association le Rezo pour 2025-2027.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention pluriannuelle et multipartite d'objectifs et de soutien aux activités de l'association le Rezo entre la Ville de Bastia, la Collectivité de Corse et l'association le Rezo pour 2025-2027.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les avenants financiers afférents.

**SYNTHESE**

Une convention tripartite entre la Ville, la Collectivité de Corse et l'association Le Rézo est proposée pour soutenir la création et la diffusion des musiques actuelles en Corse. Le Rézo fédère cinq structures insulaires et se veut un levier de professionnalisation et de rayonnement culturel.